

(N° 80.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MAI 1844.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur Maximilien Nieprzecki, employé à la fonderie de canons à Liège.

MESSIEURS,

Le sieur Maximilien Nieprzecki a adressé à la Chambre des Représentants, en date du 22 janvier 1842, une demande tendant à obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Turzerogi en Pologne l'année 1801; entré au service dans son pays, il était parvenu au grade de lieutenant lorsque la révolution polonaise éclata; la part qu'il y prit le força à s'expatrier, et il vint s'établir en Belgique en 1835; il est employé à la fonderie royale de Liège, et toutes les autorités qui ont été consultées rendent unanimement les témoignages les plus favorables de sa conduite.

Sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 33 suffrages contre 16.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.